

Alerte en fiscalité canadienne

Faits saillants du budget du Nunavut 2019-2020

Le 25 février 2019

Le ministre des Finances, George Hickes, a déposé le budget 2019-2020 du Nunavut le 20 février 2019. M. Hickes a indiqué que l'économie du Nunavut devrait croître pour plusieurs années au taux moyen annuel de 4,6 %. Il a expliqué que les prévisions de forte croissance sont attribuables à trois facteurs : plus d'activités économiques en raison de l'augmentation de la population du territoire; augmentation des projets touchant les infrastructures publiques et création d'emplois; et investissements dans le secteur des ressources, les mines de fer et les mines d'or. En particulier, le secteur minier a connu une croissance de 20 % l'an dernier. Le ministre s'attend à une croissance similaire pour le prochain exercice.

Le Nunavut continue de dépendre du secteur public et la demande de services publics continuera d'augmenter. M. Hickes est d'avis que les meilleures occasions de croissance s'appuient sur l'investissement en éducation et en formation, la création d'opportunités économiques et la diversification de l'économie du territoire.

Voici quelques faits saillants du budget :

- Le budget n'introduit aucune nouvelle taxe, aucun nouvel impôt ni aucun changement de taux.
- Le gouvernement continue de compter sur un financement fédéral pour l'essentiel de ses revenus.
- L'année 2018-2019 se terminera avec un déficit estimatif de 35 millions de dollars, tout près des prévisions initiales.
- Pour 2019-2020, le gouvernement du Nunavut projette un déficit budgétaire d'approximativement 12 millions de dollars, en supposant l'utilisation complète du montant pour éventualité de 30 millions de dollars.
- Les revenus devraient diminuer de 1,7 % et les charges opérationnelles devraient diminuer de 4,0 %, comparativement à 2018-2019.
- Le PIB nominal devrait augmenter de 10,2 % et le PIB réel, de 8,2 %.
- Le taux de chômage du Nunavut demeure élevé : il s'établit à 14,1 % selon les statistiques de 2018, une diminution de 0,5 % par rapport à 2017.
- Le gouvernement s'attend à ce que le prix de l'énergie augmente suite à l'entrée en vigueur cette année de la taxe fédérale sur le carbone. Selon Environnement Canada, la nouvelle taxe fédérale sur le carbone devrait rapporter la somme de 15 millions de dollars au Nunavut. Le gouvernement s'attend à récupérer l'entièreté de la somme à titre de revenus et il évalue actuellement les options sur la meilleure façon de retourner ces revenus aux habitants du territoire. Le gouvernement fournira plus de détails avant l'entrée en vigueur de la taxe.

Pour obtenir plus d'informations sur le budget du Nunavut, veuillez consulter le site web du ministère des Finances.

Votre équipe de spécialistes :

Bureau national

Fatima Laher

Leader, Clients et secteurs, Fiscalité

Tél.: 416-601-6570

Albert Baker

Leader national de la politique fiscale

Tél.: 416-643-8753

Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. La Tour Deloitte 1190 avenue des Canadiens-de-Montréal, Bureau 500 Montréal, Québec H3B 0M7 Canada Ce document est publié par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judicieux d'un professionnel. Aucune mesure ne devrait être prise sans avoir consulté préalablement un spécialiste. Vous utilisez le présent document à vos propres risques.

Deloitte offre des services dans les domaines de l'audit et de la certification, de la consultation, des conseils financiers, des conseils en gestion des risques, de la fiscalité et d'autres services connexes à de nombreuses sociétés ouvertes et fermées dans de nombreux secteurs. Deloitte sert quatre entreprises sur cinq du palmarès Fortune Global 500^{MD} par l'intermédiaire de son réseau mondial de cabinets membres dans plus de 150 pays et territoires, qui offre les compétences de renommée mondiale, le savoir et les services dont les clients ont besoin pour surmonter les défis d'entreprise les plus complexes. Pour en apprendre davantage sur la façon dont les quelque 264 000 professionnels de Deloitte ont une influence marquante – y compris les 9 400 professionnels au Canada – veuillez nous suivre sur LinkedIn, Twitter ou Facebook.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

Deloitte souhaite offrir sur demande ses publications dans des formats accessibles et des aides à la communication.

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.